



LE  
CANADA MUSICAL

Revue Artistique et Littéraire

PARAISSANT

LE PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Un Morceau de Musique accompagne chaque Numero.

6e. Année. No. 5.

1er Septembre 1879.

A. J. BOUCHER

Editeur-Propriétaire

No. 280, Rue Notre-Dame  
MONTREAL.

SOMMAIRE.—Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de Chœurs pour le mois Septembre-Octobre. Etat actuel de la musique en Italie, par le Chevalier Van Elewyck, (*Suite et fin.*) La Fête de Ste Philomène au Gésu. Plaisanteries. Musique: *Valse Charmante*, par Chs Kinkel. Nouvelle Musique. Correspondance de Québec. Notices Biographiques. Nouvelles Artistiques Canadiennes. Naissances. Mariage. Décès. Abonnements reçus dans le cours du mois. Nouveau et magnifique Recueil.

JULES MARION

Abonnement: \$1.00 par an, payable d'avance. 10 cts. le numero separé.

## CALENDRIER MENSUEL

Et Guide des Organistes et Directeurs de Chœurs, pour les Offices des  
DIMANCHES ET FETES.

## SEPTEMBRE.—(Continué.)

DATES.	FÊTES RELIGIEUSES.	ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES ET NATIONALES.
10 M.	St. Nicolas Tolentin.	Première représentation d'un <i>Roméo et Juliette</i> de Steibelt, 1792.
11 J.	St. Prote. (4) h. <i>Ste. Cécile.</i> )	Premier concert de Jenny Lind à New-York : recette \$25,000. Elle consacre sa
12 V.	St. Guidon.	Mort de Rameau, 1764. [part entière (\$10,000) à des œuvres de charité, 1850.
13 S.	St. Maurille. (40 h. <i>St. Vincent de Montréal</i> )	Naissance de Madame Schumann, à Leipzig, 1819.
<p>14. D. Solennite de la Nativite de la B. V. M. 2de classe. (345.) Messe de seconde classe. 2des Vêpres du jour, (442.) Mémoires de l'Exaltation de la Ste. Croix, <i>O Cruz</i>, (444.) v. <i>Hoc Signum</i>, (443.)—du XV<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte, (270.) et de St. Nicomède, <i>Iste Sanctus</i>, (504) Bénédiction.</p>		
15 L.	Ste. Catherine de Gènes. (40 h. <i>Ste. Anne des Plaines.</i> )	Le Chœur du Gésu exécute, pour la première fois à Montréal, le <i>Stabat Mater</i> de Rossini, en entier, avec accompagnement d'orchestre, 1868.
16 M.	SS. Corneille et Cyprien, MM.	Première exécution du <i>Calif de Bagdad</i> de Boïeldieu, à Paris, 1800.
17 M.	4 Temps. Stigm. de St. François. (40 h.	Naissance de H. M. Berton, à Paris, 1767.
18 J.	St. Joseph de Cupertino. [ <i>St. Cyprien.</i> ]	Québec capitule aux Anglais, 1729.
19 V.	4 Temps. SS. Janvier. etc. (40 h. <i>Ile Perrot.</i> )	Première représentation des <i>Dragons de Villars</i> de A. Maillart, à Paris, 1856.
20 S.	4 Temps. SS. Eustache et comp., MM.	Inauguration de l'Université Laval, à Québec, 1854.
<p>21. D. St. Mathieu, Ap. (40 h. <i>Verchères.</i>) 2de classe, (351.) Messe de seconde classe. 2des Vêpres du jour, (451.) Mémoires de St. Thomas, <i>Dispersit</i>, (452.) v. <i>Amavit</i>, (630.)—du XV<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte, (270.)—et de SS. Maurice, <i>Istorum</i>, (516.) v. <i>Latamini</i>, (515.) Bénédiction.</p>		
22 L.	St. Thomas de Villeneuve.	Mort de Pergolèse, 1739.
23 M.	St. Lin. (40 h. <i>St. Augustin.</i> )	Mort de Vincenzo Bellini, à Paris, 1835.
24 M.	N. D. de la Merci.	Mort de A. E. M. Grétry, à Paris, 1813.
25 J.	St. Nom de Marie. (40 h. <i>St. Jean de</i>	Naissance du violoniste-compositeur J. B. Singelee, à Bruxelles, 1812.
26 V.	SS. Cyprien et Justine, MM. [ <i>Matha.</i> ]	Naissance de P. M. Audran, à Marseille, 1817.
27 S.	SS. Côme et Damien. (40 h. <i>St. Thomas.</i> )	Première représentation de <i>Mosquita la Sorcière</i> de Boisselot, à Paris, 1851.
<p>28. D. N. D. des Sept-Douleurs. (40 h. <i>St. Eustache.</i>) Double. (253.) Messe des Doubles-majeurs. Après le Graduel, on ne chante pas <i>Alleluia</i>, mais la prose 256, à la fin de laquelle on dit <i>Alleluia</i>. 1res Vêpres de St. Michel, (454.) Mémoire de N. D. <i>Oppressit</i>, (448.) v. <i>Regina</i>, (447.)</p>		
29 L.	St. Michel Archange. (40 h. <i>St. Eustache.</i> )	Premier Concert de Jenny Lind à Boston. Le chanteur Ossian B. Dodge achète un billet au prix de \$625, 1850.
30 M.	St. Jérôme.	<i>La Flute enchantée</i> de Mozart exécutée la première fois à Vienne, 1790.

Consacre aux Saints Anges Gardiens.

OCTOBRE.

Ce mois a 31 jours.

Octobre, (du latin *October*.) a été ainsi nommé parce qu'il était le Huitième mois de l'année Romaine.

1 M.	St. Rémi. (40 h. <i>Ste. Agathe.</i> )	Naissance de P. M. F. Baillot, à Passy, 1771.
2 J.	SS. Anges Gardiens.	Naissance de H. Panofka. à Breslau, 1808.
3 V.	St. Vincelas. (40 h. <i>Chambly.</i> )	Naissance de W. Bargiel, à Berlin, 1828.
4 S.	St. François d'Assise.	Naissance de Léopold Aimon, à Vaucluse, 1779.
<p>5. D. Solennite de St. Michel (40 h. <i>L'Assomption.</i>) 2de classe. (353.) Messe de seconde classe. 2des Vêpres du jour, (458.) Mémoires du St. Rosaire, <i>Bectan</i>, (555.) v. <i>Dignare</i>, (553.)—de St. Bruno, <i>Similabo</i>, v. <i>Amavit</i>, (530.)—et du XVIII<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte, (271.) Bénédiction.</p>		
6 L.	St. Bruno.	Naissance de Jenny Lind, à Stockholm, 1821.
7 M.	St. Marc. (40 h. <i>St. Jérôme.</i> )	Mort de Sacchini, 1786.
8 M.	Ste. Brigitte.	Mort de Adrien F. Boïeldieu, à Jarry, 1834.
9 J.	SS. Denis et comp., MM. (40 h. <i>St. Lin.</i> )	Naissance de Joseph VERDI, à Roncale, 1814.

# Le Canada Musical.

VOL. 6.]

MONTREAL, 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1879.

[No. 5.

Le prompt règlement de l'abonnement au "CANADA MUSICAL" pour l'année courante, (Mai 1879-80,) échu le 1<sup>er</sup> Mai écoulé, nous obligera. ED. C. M.

## ETAT ACTUEL

DE LA

## MUSIQUE EN ITALIE

PAR

Le Chevalier VAN ELEWYCK

Docteur de l'Université Catholique de Louvain,  
Maître de Chapelle de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain,  
Secrétaire du Congrès international de musique sacrée de Belgique.

### CONCLUSIONS.\*

Pour bien remplir la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier, Monsieur le Ministre, je me suis fait un devoir d'étudier toutes les questions qui, en Italie, se rattachent à la propagation de l'art musical.

J'ai examiné successivement :

Les Conservatoires, leur histoire, leurs principes d'organisation, l'état actuel de leur enseignement ;

Les Académies, leur histoire, leurs travaux, leur influence présente ;

Les Maîtrises de Chapelle, le plain-chant, le jeu de l'orgue, la musique sacrée proprement dite ;

Les *Scuole popolari*, pour l'éducation musicale de la classe ouvrière ;

Les *Sociétés de Quartetti* et autres, pour la diffusion du bon goût dans les classes élevées de la population ; leur histoire ;

Les systèmes d'enseignement musical pour les écoles primaires et moyennes, pour les écoles d'adultes ;

Les chants populaires, à Naples, dans les campagnes du midi de l'Italie, à Venise ;

La musique militaire ;

Les théâtres, les dispositions de leurs orchestres ;

Les compositeurs, les tendances de la nouvelle école,

Les grands établissements d'impression musicale ;

Le journalisme et la critique.

Il me reste à présenter des conclusions pratiques au point de vue de la musique en Belgique.

Je me permettrai de commencer par la branche de cet art que, pendant toute ma vie, j'ai le plus affectionnée.

\* Bien que les conclusions présentées par M. le Chevalier ne soient pas actuellement applicables au Canada, les suggestions importantes qu'elles renferment sont tellement utiles et pratiques que nous n'hésitons pas à en faire part à nos lecteurs, dans l'espoir que l'occasion de les utiliser se présentera pour nous aussi, dans un temps que nous souhaitons ardemment n'être pas trop éloigné. Editeur C. M.

## I.

### MUSIQUE RELIGIEUSE.

Presque toutes nos églises belges, dans les campagnes surtout, sont privées d'enfants de chœur. De là il résulte que les nouveaux systèmes de plain-chant ou, pour être plus exact, les nouvelles éditions de livres liturgiques, publiées par nos Evêques, restent lettre morte en Belgique. On n'obtient pas facilement qu'un chantre de profession se remette à l'étude et recommence un long apprentissage. Quant aux enfants, au contraire, il suffit qu'une personne, le maître de chapelle ou l'organiste, s'en occupe, et, en peu de temps, ces jeunes intelligences arrivent à pratiquer parfaitement les principes nouveaux. Les enfants deviennent des adultes et ainsi, peu à peu, la réforme s'accomplit.

Ajoutons une autre considération. La privation de *soprani* dans nos jubés a été cause que les compositeurs ont dû aborder le style à trois voix masculines. Or, il est difficile d'écrire pour voix d'hommes seules. Malgré le grand nombre de publications qui paraissent, on ne peut en citer une sur dix qui soit digne d'éloges. Pour revenir, donc, à l'exécution des partitions si belles et si nombreuses qui existent pour quatre voix naturelles, la première question est de réorganiser, au moyen des enfants de chœur, les maîtrises paroissiales, tant à la campagne qu'en ville.

J'ai démontré, sous la rubrique VILLE DE MILAN, que la chose est facilement réalisable, qu'on peut le faire sans toucher aux questions de fondations de bourses, sans y mêler ce qu'on appelle vulgairement les querelles du *libéral* et du *clérical*.

On n'aurait qu'à créer ce qu'à ma grande surprise j'ai trouvé exister à la maîtrise métropolitaine de Milan. De fait, c'est l'application des idées que j'ai eu l'honneur d'exposer, il y a sept ans, à M. Eudore Pirmez, Ministre de l'Intérieur. (1.)

Il ne me reste qu'un mot à ajouter.

Sans l'adoption de ce système on aboutira toujours à l'une des deux conséquences funestes que je vais indiquer. Ou bien, l'on sera privé d'enfants de chœur, et alors c'en est fait de toute bonne musique à l'église ; ou bien, si la Fabrique contracte directement avec un chef de musique pour que cet artiste fournisse, à sa charge, un certain nombre de *soprani* et d'*alti*, l'église se met sous la dépendance absolue de celui-ci. A la moindre difficulté, le chef du jubé se retire et non-seulement il emporte avec lui toute sa musique, mais il enlève aussi le personnel des enfants. Or, la Fabrique a, non moins, besoin de s'assurer directement le concours des *soprani*, que d'être propriétaire d'un certain nombre de compositions convenables.

Je demande donc, Monsieur le Ministre, que l'Etat encourage, par le don de subsides, les Fabriques qui se dévoueront à la réorganisation de vraies maîtrises.

Si notre chère patrie n'avait pas le bonheur de posséder, à la tête de plusieurs de ses Conservatoires, des artistes versés dans les questions d'art religieux, con-

(1) Voir la partie de mon rapport qui concerne la Maîtrise de la cathédrale de Milan.

naissant l'histoire, l'esthétique, les différents systèmes de plain-chant, comprenant parfaitement la langue latine, je réclamerais la création d'une école de musique religieuse, dans le genre de celle de M. Lefebvre-Niedermayer à Paris. Mais ce serait une grande cause de dépenses pour le Gouvernement, et je préfère rester dans le domaine du possible.

A ce titre, j'ose recommander d'abord l'Institution, au Conservatoire Royal de Bruxelles et à celui de Liège, d'une classe supérieure de plain-chant comparé et de contrepoint ecclésiastique. Nous avons en ce moment, pour cette branche de l'enseignement, les systèmes Bogaerts et Duval de Malines, De Vroye de Liège, Gevaert et Van Damme de Gand, Germain et Fraselle de Namur, Maton de Tournai. Il conviendrait que nos organistes les connussent à fond. Des maîtres spéciaux devraient pouvoir guider les jeunes gens dans l'élucidation des controverses courantes.

A Bruxelles surtout, Monsieur le Ministre, ce cours spécial compléterait admirablement l'organisation établie par notre éminent Directeur, M. Gevaert.

Enfin, pour encourager la grande composition sacrée, je demanderais :

1° Que le programme des concours dits de Rome contint, comme en Italie, la prescription d'écrire, outre la cantate profane, un motet religieux dans le style *osservato* ;

2° Que le Gouvernement encourageât les concours spéciaux de composition religieuse. Depuis 1830 deux grandes épreuves de ce genre ont été faites en Belgique (1). La deuxième a eu lieu sous la haute protection de votre honorable prédécesseur, M. Van den Peereboom. A chacun de ces concours près de cent artistes se sont présentés et les qualités des messes couronnées ont dépassé les espérances de tout le monde.

Ces luttes produiront toujours les meilleurs résultats.

## II.

### PETITS CONSERVATOIRES OU ÉCOLES DE MUSIQUE DE PROVINCES.

Nos petits Conservatoires de province sont généralement surchargés d'élèves, pour les classes de solfège et de chant élémentaire. Je conseillerais de partager ces classes, comme on le fait à Florence, en deux catégories : solfège pour les instrumentistes, solfège pour les chanteurs. Et quant à la seconde catégorie, une deuxième subdivision présenterait encore son utilité. On distinguerait entre les élèves qui se destinent à la carrière artistique, au chant solo, et ceux dont le but est uniquement de pouvoir fournir, un jour, leur partie dans un chœur d'amateurs ou aux jubés des paroisses.

Des divisions que je viens d'indiquer naîtraient une grande simplification. Les élèves instrumentistes ne perdraient pas leur temps à apprendre l'usage de clefs dont ils n'auront jamais besoin. Ceux auxquels la connaissance de plusieurs clefs est nécessaire, seraient immatriculés dans les classes correspondantes de chant. D'autre part, les maîtres pourraient plus utilement, dans ces dernières classes, s'occuper des artistes et l'on ne verrait plus des élèves amateurs absorber les trois quarts de la durée du cours.

(1) A Malines, en 1864, grand concours international pour messes à quatre voix naturelles ; à Louvain et à Bruxelles, en 1868, grand concours international pour messes à trois voix d'hommes seules.

L'institution des *Maestrini* que, depuis son arrivée à Bruxelles, M. Gevaert a établie sous le nom d'*Elèves-Moniteurs*, devrait être propagée en province. On recueillerait par là tous les bienfaits de l'enseignement mutuel, et les *Elèves-Moniteurs* dispenseraient mainte petite ville de doubler et de tripler les frais de son établissement de musique.

Enfin, on devrait adopter les quatre sortes d'examens qui sont partout en usage en Italie : celui d'admission provisoire, celui de *conferma*, celui de passage et l'examen final.

L'examen final, dans nos petits Conservatoires, ne devrait tendre qu'à établir une chose : l'aptitude de l'élève couronné à suivre, avec profit, les cours correspondants des grands Conservatoires.—Ce principe est admis dans plusieurs de nos villes de province, par exemple à Louvain. Il devrait être généralisé. Moyennant les subsides que l'Etat paie aux villes de deuxième et de troisième rang, il lui est possible d'obtenir la réalisation de ce vœu.

## III.

### ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

Dans nos grandes cités belges, la création d'écoles spéciales de musique populaire, chant, piano élémentaire, instruments de cuivre, violon, violoncelle, contrebasse, présenterait aussi son utilité. J'entends parler ici d'écoles qui n'auraient d'autre but que de former les amateurs pour les sociétés d'harmonie, de fanfares et de chant. Personne n'ignore les excellents résultats qu'ont produits les classes populaires de chant organisées par M. l'inspecteur Bouillon à Bruxelles. Je voudrais voir développer l'institution dans tout le pays, car nous possédons des milliers de sociétés d'amateurs.

Ces écoles débarrasseraient les Conservatoires d'élèves qui ont, en général, d'autres occupations sérieuses et dont le nombre est parfois encombrant. Les classes pourraient être données à des heures très-matinales, ou le soir, après les travaux de la journée, lorsque l'ouvrier ou l'homme du peuple se trouve libre (1).

## IV.

### ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET MOYENNES DU GOUVERNEMENT.

Je recommande, d'une manière absolue, le système italien, que j'ai étudié dans plusieurs villes, notamment à Florence, à Naples et à Milan.

La loi ne doit pas rendre *obligatoire* l'enseignement artistique.

Il suffit qu'elle fasse un large appel aux vocations. C'est notre système belge, mais, en Italie, il est complété par l'institution d'Inspecteurs. Ces Inspecteurs ne sont pas nommés par l'Etat. Il serait à désirer qu'en Belgique le gouvernement s'en chargeât et proportionnât les subsides qu'il accorde aux écoles, au zèle avec lequel elles faciliteraient la mission de ces fonctionnaires.

(1) Voir la partie de mon rapport qui concerne les *Scuole popolari* de Milan.

## V.

## GRANDS CONSERVATOIRES BELGES.

Je considère ces établissements, Monsieur le Ministre, comme de véritables universités. L'Europe entière connaît et proclame leur valeur. Tout ce qui contribuera à l'accroître encore, peut être, je le pense, légitimement proposé.

Je n'ai à parler que des cours supérieurs destinés aux élèves qui briguent le diplôme final de leurs études.

*Lauréats des classes de perfectionnement pour les instruments.*—Dans plusieurs Conservatoires italiens il existe, comme je l'ai établi dans la première partie de mon rapport, des classes spéciales de composition pour les élèves destinés à la virtuosité. Un violoniste peut devenir, un jour compositeur de concertos ou de quatuors, chef d'orchestre d'un théâtre ou d'une société symphonique ; il aura donc à lire et à vérifier de grandes partitions. Il faut qu'il sache composer, élémentairement du moins.—S'il se met à étudier le contrepoint au moment de produire des œuvres, ou de vérifier les productions d'autrui, il commence trop tard et se dégoûte bientôt des études sérieuses.

Je puis en dire autant des clarinettes et des flûtistes pour les orchestres d'harmonie, des bugles solo et des cornets à piston, pour les musiques de fanfares, en un mot, de tous ceux qui se destinent soit à diriger des ensembles, soit à écrire.

Un organiste qui ne connaît pas le contrepoint d'église, qui ignore les divers systèmes de plain-chant, qui n'a appris ni la prosodie, ni l'accentuation de la langue latine, est nécessairement incomplet dans sa partie.

Le violoncelliste et le contre-bassiste doivent avoir des notions de basse-continue.

Je pense donc, Monsieur le Ministre, que, comme en Italie, des cours spéciaux créés pour compléter l'éducation des futurs Chefs de pupitre, des Directeurs, des virtuoses, rendraient de véritables services.

Nous avons, en Belgique, d'excellentes classes d'*Harmonie pratique*, mais il faudrait encore un cours de *composition pratique*, de lecture, de révision, de correction et de développement complémentaire des partitions.

Nos petits chefs d'orchestre de province qui n'ont pas le temps de faire de longues études, en retireraient grand profit.

*Lauréat des classes de perfectionnement du chant.*—Puisqu'il y a trois grandes écoles de chant qui se partagent le monde musical, l'école italienne, l'école française, l'école allemande, je répéterai ce que j'ai dit sous la rubrique VILLE DE MILAN : nos premiers Conservatoires mériteraient d'avoir dans le personnel de leur corps enseignant, outre nos bons professeurs belges, des titulaires appartenant aux trois nationalités que je viens de citer.

Les élèves, d'après leurs aptitudes et un peu aussi d'après leur origine, flamande ou wallonne, seraient répartis dans ces différents cours.

En attendant que ce principe puisse être appliqué, nos lauréats du prix d'excellence de chant devraient pouvoir voyager, pendant quelque temps, aux frais de l'Etat, pour comparer, sur les lieux, les maîtres et les systèmes.

Je demanderai aussi que, comme en Italie, l'étude de la prosodie latine ne soit pas négligée. Il n'est pas de chanteur qui ne se trouve un jour dans le cas d'interpréter des chefs-d'œuvre de musique sacrée.

*Lauréats du grand prix dit de Rome.*—Pour l'éducation complète de ces jeunes gens, il faudrait absolument, Monsieur le Ministre, que l'Etat s'imposât encore quelques sacrifices.

Je vais préciser mes idées, mais, avant tout, je dois déclarer que je ne fais aucune allusion aux hommes distingués qui sont de nos anciens prix de Rome et dont la Belgique a le droit d'être fière aujourd'hui. Au contraire, une réflexion m'a maintes fois frappé, c'est que plusieurs de ces artistes s'étaient acquis une grande instruction scientifique et littéraire sans que l'Etat leur en ait donné le moyen. Pour parvenir à la science proprement dite ils avaient été complètement abandonnés à eux-mêmes.

En Italie, tous les grands Conservatoires visent à un but principal, dans la fixation des conditions pour l'obtention du diplôme de la *Maestria*, c'est de créer non seulement des musiciens, mais des artistes.

En réalité, les sept arts libéraux ont des principes communs. Les lois du beau sont éternelles. De là, pour le musicien, nécessité d'étudier l'*Esthétique*.

Mais si le beau est immuable en soi, ses applications varient d'après les temps et les lieux. D'où résulte l'obligation de connaître l'*Histoire de l'Art*.

Cette histoire n'est pas indépendante de celle de l'humanité. Voilà pourquoi, en Italie, le jeune maître, doit prouver aussi qu'il connaît l'*Histoire universelle*.

D'autre part, le mouvement artistique est inséparable de celui de la littérature. Les Conservatoires italiens exigent la connaissance de la *Littérature italienne*, de la *Littérature française*, de la *Géographie politique*.

Enfin, l'art musical, pris isolément, a des affinités nombreuses d'origine, de nature et d'histoire, avec le chant liturgique. Nécessité donc de connaître la *langue latine*. Même pour bien comprendre les modes du plain-chant, faudrait-il posséder les premiers rudiments du grec.

Il va de soi que le compositeur musicien qui a étudié ces différentes parties de l'enseignement général, aura un plus large horizon dans les idées ; il saura rattacher son art à tout ce qui émane de l'activité intellectuelle et pourra peindre plus vigoureusement les caractères et les situations.

Qu'il me soit permis ici, Monsieur le Ministre, de rappeler, en confirmation de ce que je viens de dire, le nom d'un jeune lauréat du prix de Rome, brillant, plein d'espérances, enlevé à l'art national à la fleur de l'âge.

M. De Mol vint me voir à Louvain peu de jours après son triomphe. Il me dit : " Me voici honoré d'une grande distinction. Je comprends les devoirs qu'elle m'impose, mais je sens que mon éducation littéraire et scientifique est incomplète. Ne pourrais-je pas obtenir du Gouvernement que le subsidie octroyé pour ma première année de voyage serve à payer des professeurs particuliers d'histoire, de littérature, de " langue latine ? "

J'allais prendre la respectueuse liberté d'appuyer, auprès de vous, Monsieur le Ministre, cette requête si sage et si intelligente, lorsque M. De Mol se décida à la différer d'une année. Il partit. A peine arrivé à

Marseille, il fut frappé du typhus et la Belgique perdit en lui un musicien qui promettait un beau fleuron de plus à sa couronne artistique !

Par votre arrêté du 18 mars 1873, révisant l'arrêté organique de 1849 sur les concours dits de Rome, vous avez pris, Monsieur le Ministre, sur la proposition de l'Académie royale des Beaux-Arts, un ensemble de mesures auxquelles tous les vrais artistes ont applaudi de cœur. Qu'il me soit permis de citer ici l'article 4 de cet arrêté :

Art. 4. Avant d'être admis à jouir de la pension instituée par les arrêtés sur la matière, le lauréat devra subir, devant le jury qui a jugé le concours, son examen sur les matières suivantes :

"Langue française. Le lauréat devra, dans un travail écrit, fournir la preuve qu'il est en état d'exprimer ses idées en langue française. Le sujet qui lui sera donné à traiter sera choisi parmi les objets de ses études d'artiste.

"Littérature générale. Le lauréat sera interrogé sur la Bible, ainsi que sur les poèmes d'Homère et du Dante, sur les drames d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Shakespeare, de Corneille, de Goethe et de Schiller; il donnera une idée sommaire de ces œuvres, des ressources que son art peut y trouver et des principaux personnages qui y figurent.

"Les lauréats pourront indiquer eux-mêmes au jury les ouvrages qui ont fait particulièrement l'objet de leurs études.

"Il sera tenu compte aux lauréats flamands du degré d'instruction qu'ils auront acquis dans la langue et la littérature flamande.

"Histoire et Antiquités. Notions générales d'histoire universelle, Histoire de la Belgique avec plus de détails. Histoire de la musique dans l'antiquité, le moyen âge et les époques modernes, cor. naissance et appréciation esthétique des principales œuvres musicales composées depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce jour."

Incontestablement, ces mesures sont excellentes. Mais puisqu'il s'agit d'un progrès sérieux et vital pour l'art, je prends la respectueuse liberté de dire franchement toute ma pensée: Je ne considère pas cet article comme complètement suffisant. L'expérience que j'ai acquise dans mon voyage en Italie m'en donne, plus que jamais, la conviction.

Il me reste à ajouter quelques mots sur les cours de composition dans nos Conservatoires. Ces cours sont la préparation à la grande lutte, dite de Rome et, partant, c'est ici la place d'en parler.

Il ne suffit pas aux élèves de ces classes de connaître les sciences spéciales que j'ai énumérées plus haut.

En Italie on les force aussi à suivre, en qualité de simples auditeurs, les leçons de chant, de violon, de violoncelle et d'orgue. Le diplôme final n'est conféré que sur la production du certificat de fréquentation de ces cours.

Ce n'est pas tout. La supputation des points pour la dernière épreuve s'établit en tenant compte des notes hebdomadaire et mensuelles fournies par les divers professeurs du récipiendaire. Précaution louable et sur laquelle je me suis particulièrement étendu sous les rubriques : MILAN, FLORENCE, NAPLES, BOLOGNE.

Enfin, les séances d'exercices données par les élèves seuls, trois ou quatre fois par hiver, ne se bornent pas à produire des exécutants, mais le jeune compositeur y fait entendre ses essais, dirige l'orchestre lui-même et, comme je l'ai dit à propos de NAPLES, rien n'est plus intéressant pour le public, ni plus aiguillonnant pour les élèves eux-mêmes.

Je pense que ces trois dernières mesures mériteraient aussi d'être prises en considération en Belgique.

Voilà, Monsieur le Ministre, les conclusions pratiques de mon voyage.

L'Italie est loin d'être tombée en décadence. Avec des Conservatoires organisés comme les siens, avec les artistes de génie et les critiques éminents qu'elle possède; avec tous les dons que la nature s'est plu à lui distribuer, climat pittoresque et enchanteur, caractère attique de ses habitants, cette contrée bénie restera toujours la Patrie des Beaux-Arts, l'Eden du dilettantisme, le but naturel et légitime des pérégrinations artistiques.

Je termine mon rapport en adressant mes remerciements à Monsieur le baron Pycke de Peteghem et à Monsieur Van Loo, nos ministres de Belgique, pour l'obligeant concours qu'ils ont bien voulu me prêter en toutes circonstances.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Chevalier VAN ELEWYCK.

Louvain, le 15 mai, 1875.

## LA FETE DE STE. PHILOMENE AU GESU.

La fête de Ste. Philomène, qui avait dû être célébrée privément au Gésu l'an dernier, à cause de la coïncidence de la retraite annuelle des RR. PP. Jésuites qui avait lieu dans le même temps, a été solennisée, le 11 août dernier, avec toute la pompe et l'éclat qui ont marqué les premières années de son installation dans cette église.

Dès le samedi, avant-veille de la fête, l'autel de la *petite sainte* était élégamment paré, par les soins prévenants des RR. Pères, aidés de plusieurs zélatrices de l'œuvre; les degrés et le dessous de l'autel étaient jonchés des plus belles fleurs dont les suaves parfums embaumaient la crypte dédiée à la Sainte. Un magnifique vitrail, érigé par la libéralité des musiciens du Chœur du Gésu, et exécuté par M. Egginton artiste-découpeur sur verre de cette ville, complétait l'ornementation de ce ravissant petit sanctuaire. Ce vitrail, le premier placé dans l'Eglise du Gésu, s'harmonise parfaitement avec l'ensemble de ce splendide monument; d'une exécution simple et élégante à la fois, il représente, en couleur ambre doré sur un fond blanc dépoli, un lis et une branche de palmier entrelacés, avec les flèches opposées, l'ancre et divers autres attributs de la Sainte, et au milieu de la guirlande, au-dessus de deux petites lyres se lit l'inscription: *Autel offert par le Chœur du Gésu.*

Le dimanche, veille de la fête, vingt lampes illuminaient la crypte, qui s'embellissait constamment par les pieuses offrandes florales des fidèles, qui entourèrent pendant la journée entière, l'autel de la Sainte.

Lundi, le 11, plusieurs basses messes, pendant lesquelles il y eut de nombreuses communions, furent dites à l'autel de Ste. Philomène. A neuf heures, commença la grande messe solennelle du jour, chantée R. P. Martineau, assisté du R. P. Plante remplissant les fonctions de diacre, et le R. P. Garceau, celles de sous-diacre. Comme par le passé, le Chœur du Gésu avait tenu à honneur de participer à cette belle fête, et il exécutait, avec le concours de son excellent orchestre, la jolie messe, en *mi* bémol, à trois voix égales, de Battmann. Pendant l'offertoire, un *O Sularis* de Rondinella, a été parfaitement interprété par MM.

René Hudon, et Louis Gauthier, avec accompagnement de violon obligé. M. Dominique Ducharme, venu tout exprès de la campagne, a bien voulu tenir l'orgue pendant l'office entier, qu'il a dignement clôturé par une brillante marche-sortie de Scotson Clarke. Des députations de la plupart de nos communautés religieuses se pressaient aux alentours du pieux sanctuaire. Nous y avons remarqué, en très-grand nombre, les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de la maison-mère et des divers établissements de la ville, les Sœurs Grises avec leurs nombreuses orphelines les Sœurs de la Miséricorde, celles de la Providence, des Sts. Noms de Jésus et de Marie, et de Ste. Croix. Grand nombre d'autres personnes, se dérochant à leurs occupations journalières, vinrent aussi rendre hommage à la jeune thaumaturge, en assistant avec un pieux recueillement, à la messe chantée en son honneur. A la suite de la grand'messe, il y eut de nouveau au grand autel, de nombreuses communions, pendant lesquelles l'orgue continua à faire entendre ses plus doux accords.

Tel qu'annoncé on fit, le soir, le panégyrique de la Sainte qui fut suivi du Salut solennel du Très-Saint Sacrement. Bien avant l'heure indiquée la vaste Eglise du Gesù commença à se remplir. Comme le matin, au milieu d'une foule recueillie, on put distinguer les représentants de plusieurs de nos communautés religieuses. Le large espace devant l'autel de St. Joseph était occupé par les jeunes Sourdes-muettes, sous la direction des RR. Sœurs de la Providence. Avant le sermon, une des petites élèves vint réciter, en langage mimique, le chapelet, auquel répondirent, dans le même langage symbolique, ses intelligentes compagnes. Le sermon fut précédé du chant du cantique à Ste. Philomène *Pour vous féter*, dont le solo fut artistement rendu par le R. P. Keriou, S. J.

Le prédicateur de la circonstance fut le R. P. Turgeon, arrivé de France depuis quatre jours seulement. L'éloquent orateur retraça, en termes émus et convaincus, l'abrégé de la vie et des admirables vertus de la sainte héroïne. Pendant de trop courts instants, il sut captiver, au plus haut degré, l'attention de son pieux auditoire et attendrir tous les cœurs par l'onction et le charme de sa parole ardente et facile. Il n'y a pas jusqu'aux infortunées sourdes-muettes qui n'aient profité de son admirable discours, une des bonnes religieuses de la Providence l'ayant habilement traduit, au fur et à mesure, en langage symbolique, à ses intéressantes protégées,—tant il semble vrai que Ste. Philomène sait trouver des consolations pour tous ceux qui ont recours à elle.

L'Hymne *Astra quæ terram* de Ste. Philomène, suivi du Salut solennel en musique, et avec accompagnement d'orchestre, vint mettre fin à cette pieuse et charmante fête. Espérons qu'elle se renouvellera chaque année, avec un accroissement de richesses spirituelles et de grâces en faveur de tous ceux qui coopèrent à la propagation de la dévotion envers la glorieuse et puissante Ste. Philomène.

## Le Chansonnier des Ecoles.

DEUXIÈME ÉDITION.

MM. les Principaux et les Directeurs, et Directrices de nos Académies et autres maisons d'éducation,

apprendront avec satisfaction que la maison A. J. Boucher vient de publier une *seconde édition* de son populaire *Chansonnier des Ecoles*, qui a rencontré, auprès des professeurs de chant et des nombreux jeunes élèves auxquels il est destiné, le succès le plus satisfaisant. Cette nouvelle édition contient à-peu-près le double de ce que renfermait la première : comme celle-ci, elle est divisée en trois parties,—la 1<sup>ère</sup> contient de copieux exercices tirés du solfège "Le Carpentier,"—la 2<sup>e</sup>., un choix de charmantes romances françaises, spécialement destinées aux élèves de nos écoles canadiennes,—la 3<sup>e</sup>., une collection choisie de chansons anglaises, adoptées, comme les précédentes, aux besoins de nos élèves. Dix-sept nouveaux exercices de solfège ont été introduits dans la présente édition ; les chants français ajoutés comprennent nos mélodies nationales—toujours populaires et aimées—*A la Claire Fontaine, Vive la Canadienne, En roulant ma boule, Un Canadien errant, A Saint Malo, Le Drapeau de Carillon, aussi l'Amitié, le Viellard et l'ormeau, Pandore ou Brigadier vous avez raison, et le Jeune Conscrit*,—et au nombre des chansons anglaises nouvellement insérées se trouvent *Baby mine, The dear little Shamrock of Ireland, Grandfather's Clock, The little ones at home, et Nobody's child*. Par l'excellence, la variété et la nouveauté du choix des matières, cette utile publication trouve donc sa place au sein de la famille aussi bien que dans nos maisons d'éducation. L'ouvrage est élégamment relié en toile, et nonobstant les frais considérables nécessités par des augmentations aussi considérables et qui doublent à-peu-près le volume de la première édition, la présente se vendra, comme la précédente, au bas prix de 25 centins l'exemplaire, ou \$2.40 la douzaine.

## PLAISANTERIES.

Deux méchancetés sur l'*Ondine* de Semet, représentée trois fois au Théâtre-Lyrique :

Le dicton : *qui dort dine*  
N'a pas tout à fait tort  
Puisqu'au Lyrique on dort  
En même temps qu'*Ondine*...

autre.

Sur *Ondine*, livret plein d'ennui, de tristesse  
Semet,

Depuis un an entier, des trésors de richesse  
Semait.

Il croyait relever, par la sauce et l'arôme,  
Ce mets !...

Voyez dans quel état, pour ce fait, le pauvre homme  
Se met !...

\* \*

\*

On devrait choisir les chefs d'orchestre parmi les jolies femmes, car elles ont toujours su, savent et sauront toujours, mieux que personne, mener les cœurs. (chœurs.)

\*

\* \*

Mme. X, qui est en ce moment aux eaux, a des oreilles immenses ; aussi sa meilleure amie, qui ne manque jamais l'occasion de souligner cet inconvénient disgracieux, disait-elle au Casino :—Vous savez qu'on doit jouer demain, ici de la musique de Wagner. Mme. X, qui est une fanatique de lui, s'en lèche déjà les oreilles !

# WALSE CHARMANTE.

(CHARMING WALTZ.)

Composée par C. KINKEL.

## Introduction.

Musical notation for the Introduction section, consisting of two systems of piano accompaniment. The first system includes markings for *p*, *dulc ped.*, and *Ped.*. The second system continues the accompaniment with various chordal textures.

## WALSE

Musical notation for the main waltz section, consisting of two systems. The first system is marked *p* and includes trills (*tr*) and accents (*^*). The second system is marked *mf* and also includes trills and accents. The piece concludes with a *Fin.* marking.

The first system of music consists of two staves. The upper staff is in treble clef and contains a melodic line with several slurs and accents. The lower staff is in bass clef and provides a harmonic accompaniment with chords and single notes.

The second system continues the piece. It features a '8va.' marking with a wavy line above the treble staff, indicating an octave shift. The instruction 'Il canto varcato. mf' is written in the middle of the system. The notation includes various rhythmic values and articulation marks.

The third system shows a change in clef for the upper staff, which now uses a soprano clef. The lower staff remains in bass clef. A 'mf' dynamic marking is present at the end of the system. The music continues with complex rhythmic patterns.

The fourth system contains a triplet of notes in the upper staff. A 'p' dynamic marking is placed in the lower staff. The notation is dense with many notes and rests.

The fifth system continues with a 'p' dynamic marking. It features many slurs and accents throughout the melodic line. The accompaniment in the lower staff is also detailed.

The sixth and final system on the page concludes with the instruction 'Da capo dal ♯' at the bottom right. The notation includes various musical symbols and rests.

## NOUVELLE MUSIQUE

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE POUR LA

## REOUVERTURE DES CLASSES ET DES COURS DE MUSIQUE,

ET POUR LA

PRESENTE SAISON MUSICALE;

EN VENTE CHEZ

A. J. BOUCHER, EDITEUR DE MUSIQUE, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

## METHODES, ETUDES, LIVRES D'ENSEIGNEMENT DIVERS, &amp;c.

A L'USAGE DES

Maisons d'Education et des Professeurs de Musique.

Le Chansonnier des Ecoles, .. .. . \$0 25	Traite complet d'Harmonie, Catei .. .. . \$1 00
Texte français et anglais, Deuxieme Edition, augmentée de 22 pages. .	Nouvelle Methode pratique de Piano, Ludovic .. .. . 0 75
L'Abecedaire Musical, de Smith .. .. . 0 30	Parfaitement graduée et renfermant plusieurs Airs Canadiens.
Neuvieme édition.	Méthode de Hunteu, texte français et anglais, prix réduit de \$1.50 à .. 0 75
L'Abecedaire Musical, d'Aerts .. .. . 0 30	Méthode de Blake .. .. . 0 75
Le Catechisme Musical, de Jousse .. .. . 0 25	Méthode de Bellak .. .. . 0 75
Le Catechisme Musical, d'Aerts .. .. . 0 50	Méthode de Bertini, prix réduit de \$3.00 à .. .. . 2 00
Le Petit Solfege, de LeCarpentier .. .. . 0 60	Etudes et Exercices de Plaïdy, Czerny, Concone, Duvernoy,
Le Solfege gradué, d'Aerts .. .. . 0 75	Gobbaerts, Heller, Ravina, etc.

## MUSIQUE D'ORGUE ET CHANTS SACRES

A L'USAGE DE

MM. les Cures, des Directeurs et Directrices de Chœurs, des Fabriques, &amp;c.

Le Repertoire de l'Organiste, de J. Bte. Labelle, — Deuxieme édition, augmentée de 66 pages; prix, invariablement net comptant .. .. . \$6 00	Battmann, Vingt motets pour les grandes fetes, net .. .. . \$1 25
Pour envoi franco, par poste .. .. . 6 16	“ Dix motets pour les fetes patronales, net .. .. . 0 75
Grande Methode complete d'Harmonium, par Auger .. .. . 3 00	Messe de Noel, de Messire Perreault, net .. .. . 1 50
Nouvelle Methode d'Orgue Expressif, par Moonen .. .. . 2 00	Messe Royale, harmonisée, net .. .. . 0 25
L'Art d'improviser, ou l'Ami de l'Organiste, par Hellé .. .. . 1 20	Messe du Second ton, harmonisée, net .. .. . 0 20
Battmann, 25 Entrées et 25 Elevations, net .. .. . 1 00	Messe de Requiem, harmonisée, net .. .. . 0 20
“ 25 Offertoires, net .. .. . 1 00	Ave Maria, Millard, (Soprano ou Tenor Solo) .. .. . 0 50
“ 25 Marches-Sorties, net .. .. . 1 00	O Salutaris, Bassini, ( “ “ ) .. .. . 0 40
“ 100 Versets ou Preludes, net .. .. . 1 00	Tantum ergo, Berge, (Solo et Chœur) .. .. . 0 60
“ 50 Airs de Cantiques, transcrits, net .. .. . 1 00	“ “ Bordèse, (Duo) .. .. . 0 25
“ Dix motets au St. Sacrement, net .. .. . 0 75	“ “ Sixto Perez, (Solo et Chœur) .. .. . 0 25
“ Dix motets a la Ste. Vierge, net .. .. . 0 75	Portrait de feu Messire Barbarin .. .. . 0 25
	Choix de Cantiques de Hermann, Giély, Etcheberry, Lambillotte, Garin, Gros, LeTaq, etc.

## NOUVELLE MUSIQUE DE SALON.

L'Elan du Cœur, Kolling .. .. . \$0 75	TRES-FACILES.
Les Faunes, Valse, Métra .. .. . 0 75	A la Claire Fontaine, Streabbog .. .. . \$0 25
Si la stanchezza, Boyton Smith .. .. . 0 60	Vive la Canadienne, “ .. .. . 0 25
Lucrezia Borgia, Gobbaerts .. .. . 0 60	C'est la belle Frangoise, “ .. .. . 0 25
Historiette, Ravina .. .. . 0 60	En roulant ma boule, “ .. .. . 0 25
La Ravissante, Polka de Salon, Mason .. .. . 0 60	Nous n'irons plus au bois, “ .. .. . 0 25
Petit Bolero, Ravina .. .. . 0 60	Un Canadien errant, “ .. .. . 0 25
Reve charmant, Delisle .. .. . 0 50	Cadeaux de Noel, Valse, Kinkel .. .. . 0 25
Caprice Galop, Gottschalk .. .. . 0 50	Valse charmante, “ .. .. . 0 25
La Pluie d'Etoiles, Gobbaerts .. .. . 0 50	Jour de l'An, Polka, “ .. .. . 0 25
Fleur d'Oranger, Ludovic .. .. . 0 50	Mountain Belle, Schottische, Kinkel .. .. . 0 25
La Pensive, Gottschalk .. .. . 0 50	Valse de Flore, “ .. .. . 0 25
Polka des Moineaux, Jeanvrot .. .. . 0 45	Eueme de mor, “ .. .. . 0 40
L'Attente, (Robin's return) Fisher .. .. . 0 40	A QUATRE MAINS.
Doux repos, Reimer .. .. . 0 40	Postillon d'amour, Galop brillant, Behr .. .. . 0 50
El Fresco, Valse, Simmons .. .. . 0 40	RECUEILS.
Les Etrennes, Mazurka, Bernadac .. .. . 0 35	Home Favorite, .. \$2.50. Welcome Guest, .. .. . 2 50

Toute Musique expédiée par la poste, franc de port, sur réception du prix marqué.

## Correspondance de Québec.

Québec, le 25 août, 1879.

La troisième excursion annuelle de la Société Ste. Cécile, qui est en même temps l'excursion favorite de tous nos musiciens, a eu lieu cette année à Ste. Marie de la Beauce, le 27 juillet dernier. L'organisation faite par le comité de cette Société sous la présidence de M. H. A. Bédard, ne laissait rien à désirer. M. L. N. Levasseur, organiste de St. Roch et directeur de cette Société, avait charge de la partie musicale. Les exécutants comptaient 55 personnes; l'orchestre comprenait presque tous les membres du défunt Septuor ainsi que plusieurs autres amateurs. M. F. Jéhin-Prume, descendu expressément de Trois-Rivières, à l'invitation de la Société Ste. Cécile, avait bien voulu, avec M. C. Lavallée, se mettre au 1er violon. La 2me messe de Haydn, préparée pour la circonstance, a été exécutée comme dans nos plus belles solennités. Les morceaux suivants complétaient le programme musical de la messe: à l'Épître, *Les Rameaux*, de Faure, par M. Deschambault; l'*Élégie*, de Ernst, jouée à l'Offertoire par M. Prume, accompagné de M. Lavallée, et un *O Salutaris*, de Bassini, chanté à l'Élévation, par Mlle. E. Levasseur. Dans l'après-midi, plusieurs des musiciens prêtaient leur concours à une petite séance dramatique et musicale, très-bien organisée par les anciennes élèves du Couvent. Le Quatuor vocal de Québec a donné le *Combat Naval*; M. Prume s'est fait entendre de nouveau dans la *Fantaisie-caprice* de Vieux-temps, et en réponse à un encore enthousiaste, a joué le *Carnaval de Venise*. M. Pétrus Plamondon a terminé la partie musicale par "le Propriétaire." Les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage et de la belle réception que leur ont faite les citoyens de Ste. Marie. Inutile de mentionner que la présence du célèbre violoniste a aidé puissamment au succès de la fête.

Le jour de la solennité de l'Assomption, M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique, s'était assuré les services d'un amateur étranger, de passage à Québec, M. L. E. Gannon de Washington, D. C., qui possède une jolie voix de baryton et qui a chanté à trois reprises à la messe. A l'Offertoire c'était un morceau de Gounod, et à l'Élévation un *O Salutaris* de Karst.

Dimanche le 17 courant, M. le Curé Laliberté, de St. Michel, invitait le public à assister à la bénédiction d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes. A cette occasion, le chœur de cette paroisse, chœur bien composé et dirigé avec talent par Mlle. Languedoc, organiste de St. Michel, a exécuté, aidé de quelques amateurs de Québec, la messe de Ste. Thérèse, de la Hache. Pendant la messe basse à la petite chapelle, M. J. P. Plamondon a chanté avec effet, accompagné par M. C. Delisle, l'*Ave Maria*, de Ernest Gagnon.

Le même jour, 17 août, avait lieu l'inauguration d'un nouvel orgue construit par M. Mitchell, à St. Jean Deschaillons. La cérémonie devait avoir un caractère tout-à-fait local, puisqu'elle n'a été connue à Québec que plusieurs jours après.

La solennité des Quarante Heures s'est ouverte à la Congrégation de St. Roch, hier matin. Suivant une belle coutume introduite il y a trois ou quatre ans, par M. Octave Delisle, organiste de cette Eglise, toutes les Sociétés musicales ont été invitées à faire leur adoration, en exécutant un programme approprié pendant les heures où le public remplit l'Eglise. La Société Ste. Cécile s'y est rendu à 4½ heures hier, et a interprété plusieurs jolis morceaux.

Le corps de musique de "la Galissonnière" répondant aux vœux de toute notre population, s'est fait entendre deux fois sur la Terrasse Dufferin. Il devait jouer aussi à St. Roch, mais il a rompu son engagement, prétextant les troubles qui ont eu lieu ici dernièrement, mais en réalité, parceque deux des exécutants—un piston et un euphonium—l'avaient déserté. Ils sont actuellement au nombre de 26, dirigés par un M. Zea, allemand, qui est parait-il, bon maître de bande. Leur exécution est excellente, surtout celle des clarinettes, mais le défaut dans l'ensemble est l'absence d'un nombre proportionné d'instruments de basse.

Nous n'avons pas eu de concert à Québec depuis plusieurs semaines. M. Prume devait en donner un dans le courant de juillet avec le concours de M. Lavallée et de quelques amateurs; il a été remis, nous dit-on, au mois de septembre, quand les familles en villégiature seront revenues à la ville. L'Union Musicale se prépare aussi à donner une petite soirée musicale dans les premiers jours du mois prochain, à l'occasion du tirage d'une loterie, organisée au profit de leur corps de musique.

Notre compositeur Canadien, M. Calixa Lavallée, est à écrire une messe avec grand orchestre, pour la prochaine fête Ste. Cécile. Il prépare ce travail pour l'Union Musicale qui fête si dignement cette solennité tous les ans, depuis 1866. Nous avons tout lieu de croire que cette œuvre, venant à la suite de sa cantate si bien accueillie du public musical, renfermera de jolies choses, et figurera avec honneur parmi les belles messes que l'Union Musicale a toujours su choisir pour cette occasion.

Nous sommes actuellement en pleine vacance musicale; elle tire toutefois à sa fin. Depuis deux mois, il s'est fait bien peu de musique ici, et les bons amateurs ont hâte de se remettre à l'étude. Les élections annuelles des sociétés doivent avoir lieu dans les premiers jours de septembre, après quoi il sera sans doute facile de trouver quelque chose, pour utiliser la bonne volonté des amateurs.

\* \* \*

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

(Extraites du SUPPLÉMENT à la *Biographie universelle des Musiciens* de F. J. Fétis.—Par M. Arthur Pougin.)

CONCERNANT DIVERS

## MUSICIENS CÉLÈBRES

QUI ONT VISITÉ L'AMÉRIQUE, OU DONT LA RÉPUTATION,  
OU LES ŒUVRES

SONT PLUS PARTICULIÈREMENT CONNUES ET ESTIMÉES

Au Canada.

BENDEL (FRANÇOIS), pianiste et compositeur, est né en Bohême, le 2 mars, 1833. C'est un des virtuoses les plus remarquables de notre époque. Il a écrit une messe, et une foule de compositions pour son instrument. Il est actuellement fixé à Berlin. Son *Invitation au Galop*, solo et duo, a obtenu un joli succès au Canada.

BEN-TAYOUX (FRÉDÉRIC), compositeur, est né à Bordeaux le 1er juin, 1840. Admis au Conservatoire de Paris au mois de décembre, 1853, dans la classe de de piano de M. Marmontel, puis dans celle de M. Émile Durand pour le solfège, il obtint un premier accessit de solfège en 1855, le second prix en 1856, un troisième accessit de piano en 1857, et un second accessit en 1859. Devenu élève de M. Colin, puis de M. Bazin, pour l'harmonie et l'accompagnement, il entra ensuite dans la classe de composition de Carafa. A peine sorti du Conservatoire, M. Ben-Tayoux se livra à la composition, et écrivit une foule de morceaux de piano, ainsi que de nombreuses romances et chansons que volontiers il faisait entendre lui-même en public. Cet artiste a fait représenter les trois opérettes suivantes, toutes trois en un acte: 1o. *Patchou-ly*, Folies-Bergères, 1875; 2o. *Le Dompteur de Bougival*, Folies-Marigny, 1875; 3o. *Bobine*, Folies-Bergères, 1876. Son dernier succès, le chant patriotique *Alsace et Lorraine*, vient d'être républié par la Maison A. J. Boucher.

BÉRAT (FRÉDÉRIC), naquit le 11 mars, 1801. Une notice biographique a été publiée sur cet aimable chansonnier: *Frédéric Bérat*, par C. Boissière (Darnétal),

impr. Fruchart, 1857). On en trouve une aussi dans la *Galerie de la presse, de la littérature, et des beaux-arts*. Un choix de ses chansons, fait par lui, a été publié sous ce titre : *Chansons*, paroles et musique de Frédéric Bérat (Paris, Curmer, avec portrait et vignettes; il serait injuste de ne pas reconnaître que dans ces productions légères, mais parfois émues, on rencontre de la poésie, de la mélancolie, et une certaine élégance : *Ma Normandie, le Berger Normand, Jean le Postillon, le Marchand de chansons, la Lisette de Béranger, Bérénice, Ma Petite Toinette* sont d'heureuses inspirations, tant au point de vue mélodique qu'au point de vue poétique.—Après la mort de Bérat, le conseil municipal de Rouen fit exécuter son buste en marbre, et le plaça au musée de la ville.

BERGMANN. (CHARLES), pianiste et violoniste, est né en 1821, à Ebersbach, dans la Saxe. Il est parti en 1850 pour les Etats-Unis, où il est devenu successivement directeur de la société *Germania*, et de la société *Arion*.

BÉRIOT. (CHARLES-AUGUSTE DE), Ce violoniste justement célèbre est mort à Bruxelles, le 8 Avril, 1870, à l'âge de soixante-huit ans. Il était devenu complètement aveugle depuis plus de quinze ans, et dans ses dernières années, une paralysie du bras gauche vint lui interdire complètement l'exercice du violon. On sait que Bériot avait épousé en 1835, la Malibran, et que de ce mariage était né un enfant unique, M. Charles Wilfrid de Bériot, aujourd'hui pianiste distingué. Plus tard, il avait épousé en secondes noces une sœur de Thalberg, celle-ci lui avait donné un autre fils, qui mourut quelques années avant son père, officier dans l'armée belge. Peu de jours avant la mort de ce grand artiste, un journal de Bruxelles publiait sur lui les détails suivants : "De Bériot avait une activité en quelque sorte universelle. Son génie embrassait les sujets les plus variés. Il a laissé des dessins tout à fait remarquables. Il s'est fait aussi sculpteur une fois dans sa vie, et il a brillamment réussi du premier coup. C'est lui, en effet qui a modelé le buste, très-ressemblant de sa première femme, Mme. de Bériot-Malibran, buste qui orne le théâtre des Italiens à Paris. Il était au besoin artisan habile. Il a fabriqué de ses propres mains, sans le concours d'aucun ouvrier, un violon imité de Magini. Ce violon avait des propriétés excellentes. Il fait aujourd'hui partie à Petersbourg, des collections du prince Youssouloff, dont de Bériot fut l'ami. Alors qu'il était aveugle, et que la nécessité de dicter au violon lui rendait très-difficile la composition musicale, il imagina plusieurs appareils pour fixer ses idées. Et enfin, quand la paralysie de la main l'empêcha de se servir de son cher violon, il consacra ses loisirs forcés à écrire, sur des sujets philosophiques ou religieux, des pages éloquentes et profondes, que sa famille a pieusement recueillies. (1)

BERIOT, (CHARLES-WILFRED DE), pianiste dis-

(1) Le *Guide Musical* de Bruxelles a rappelé que de Bériot, "par arrêté royal du 16 Avril, 1853, avait obtenu reconnaissance de noblesse. Ses armes étaient d'or à trois têtes de renard de gueule.—Cimier : une tête de renard de l'eau." Le même journal a fait connaître que, lors de la révolution Belge, de Bériot avait mis en musique "la Marche des Belges, chant patriotique, paroles de Bocquet, dédié aux braves défenseurs de la liberté (Mayence Anvers et Bruxelles, chez les fils de B. Schott). De Bériot tenait discrètement dans l'ombre cet acte de sa vie, qui lui valut la croix de fer qu'il ne porta jamais." Rappelons à ce propos que de Bériot, qui n'a jamais abordé, le théâtre, a écrit une cantate qui fut exécutée à l'opéra, le 16 juin, 1856, à l'occasion du baptême du prince impérial.

tingué et compositeur, fils du précédent et de Marietta Garcia-Malibran, est né à Paris le 12 février, 1833. Héritier du talent musical de ses illustres parents, M. de Bériot, qui est un artiste de style et qui se fait remarquer dans l'exécution de la musique classique, était à peine âgé de dix ans, lorsqu'il débutait comme pianiste, dans un concert donné à Louvain. Cependant, il était bientôt envoyé à Paris, au collège Louis-le-Grand, pour y faire ses études, il y resta jusqu'à la révolution de 1848. Il partit alors pour Bruxelles, où en 1850, il était reçu à l'école militaire (armes spéciales); mais cette carrière ne pouvait lui convenir, et il se remit bientôt à l'étude de piano et de la composition. Son œuvre comprend, à l'heure actuelle : deux concertos de piano avec accompagnement d'orchestre, une trentaine de morceaux de genre pour le même instrument (parmi lesquels) : *Tarentelle, Réveuse, Fantaisie, Polonoise, L'Amitié Scherzo, Valse-Caprice, Fantaisie de concert, etc.*, deux fragments symphoniques, un trio et enfin un grand nombre de mélodies pour le chant. (1)

BERLIOZ, (HECTOR), est mort à Paris le 8 mars 1869. La postérité a commencé pour ce grand artiste, et, il faut le dire à sa louange, elle est plus juste pour lui que ne l'ont été ses contemporains, fatigués, du reste, on ne saurait le méconnaître, par son tempérament batailleur, par l'âpreté de sa critique, par ses allures cassantes et son mépris affecté du public. Il n'en est pas moins vrai que Berlioz était un artiste d'une rare envergure, d'une trempe peu commune, d'un génie inégal et déréglé sans doute, mais grandiose, poétique, varié, et d'une originalité qu'il est bien rare de rencontrer à un pareil degré. Que de pages tantôt magnifiques et superbes, tantôt étincelantes et vives, tantôt émues et frissonnantes, que d'épisodes admirables ne rencontrent-on pas dans la plupart de ses œuvres ! Le public s'est tenu longtemps en garde et en défiance contre ses sympathies, mais un revirement considérable s'est produit en ces dernières années, et la foule accourt aujourd'hui aux auditions des œuvres de Berlioz, qu'elles se produisent aux Concerts populaires, aux concerts du Châtelet, ou même au Conservatoire. Quoi de plus suave, en effet, et de plus touchant que cette adorable *Enfance du Christ*, dont quelques-uns ont vainement essayé de nier le charme exquis et pénétrant ? Quoi de plus poignant et de plus pathétique que certaines pages de *Roméo et Juliette*, de *Béatrix et Bénédicte* et de la *Symphonie fantastique* ? Quoi de plus poétique, de plus tendre, de plus rêveur que certains tableaux de la *Damnation de Faust* ? Quoi de plus fier, de plus hardi, de plus éclatant, de plus chevaleresque que les grands épisodes d'*Harold*, des *Troyens*, que les fulgurantes ouvertures du *Roi Lear* et du *Carnaval romain* ?

Longtemps avant que la France ne lui eût rendu justice, la renommée de Berlioz s'était établie à l'étranger. On sait les succès, ou, pour mieux dire, les triomphes qu'il remporta en Allemagne et Angleterre. En 1867, deux ans avant sa mort, il fit en Allemagne un dernier voyage qui mit le comble à sa gloire, et, poussant jusqu'en Russie, il donna à Saint-Petersbourg et à Moscou une série de concerts qui ne réunissaient

(1) M. De Bériot a publié avec son père les deux ouvrages suivants : 1o *Méthode d'accompagnement pour piano et violon ; exercices chantants en forme de duettini*, Paris Heugel ; 2o *L'Art de l'accompagnement appliqué au piano, méthode pour apprendre aux chanteurs à s'accompagner*, id, id. Sous le titre *Opéras sans paroles*. M De Bériot a écrit aussi en société avec son père toute une série de duos concertants pour piano et violon.

pas moins de dix à douze mille auditeurs et dans lesquels l'enthousiasme du public était porté à son comble.

Mais les jours de Berlioz étaient comptés. Sa santé, depuis longtemps délabrée, ne put résister à l'échec immérité que reçurent ses *Troyens* au Théâtre Lyrique, et depuis lors il ne fit que décliner et dépérir. Il travaillait depuis plusieurs années à cet ouvrage lorsqu'il donna, sur le théâtre cosmopolite de Bade en 1862, un joli opéra de deux actes, dont il avait tiré lui-même le livret de la jolie comédie de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*. Cet opéra avait pour titre *Béatrix et Bénédicte* et fut accueilli avec la plus grande faveur. Berlioz songea alors à offrir au public la première partie de ses *Troyens*, qui formaient deux ouvrages ; l'un intitulé les *Troyens à Carthage*, l'autre *la Prise de Troie*. Il proposa à M. Carvalho, à cette époque directeur du Théâtre Lyrique, de monter les *Troyens à Carthage* ; celui-ci y consentit, monta la pièce avec un grand luxe, confia le rôle d'Enée à M. Montfauze, celui de Didon à la belle Mme. Charton-Demeur, l'amie éprouvée du compositeur, qui fut engagée spécialement pour cette création, et les *Troyens* virent le jour le 4 novembre, 1863. Mais outre que le public n'était pas encore mûr pour une musique si mâle, si hardie et si audacieuse, Berlioz s'était créé de nombreux ennemis, et son œuvre admirée par quelques-uns, conspuée par d'autres, discutée par le plus grand nombre, fut reçue avec une rigueur excessive. Bref, le succès fut négatif, et au bout de vingt et une représentations les *Troyens* disparurent du répertoire. (1)

Ce fut un coup terrible pour Berlioz, qui espérait, avec cet ouvrage, établir définitivement sa renommée dans sa patrie, jusqu'alors rebelle à son génie. Il crut devoir à la suite de cet échec, briser sa plume de critique, et abandonna le feuilleton musical du *Journal des Débats*, qui passa aux mains de son admirateur et de son ami M. Ernest Reyer. Mais bientôt de cruelles douleurs, des chagrins domestiques vinrent envenimer la blessure qu'il avait reçue : Berlioz perdit sa femme, et peu après son fils unique, jeune officier de marine, qu'il aimait à la folie. Il ne put résister à tant de secousses ; sa santé, déjà fortement ébranlée, vint à s'altérer tout à coup, et à la suite de longues souffrances le 8 mars 1869, Berlioz rendait le dernier soupir. Au lendemain de cet événement, M. Ernest Reyer, rendant au maître l'hommage qui lui était dû écrivait dans le *Journal des Débats* ces lignes émues et éloquentes, témoignage de justice et de réparation envers l'admirable artiste qui venait de disparaître ;

« Le bronze n'a pas tonné, les cloches n'ont pas fait entendre leur carillon funèbre, les journaux de musique qui paraîtront demain ne seront même pas encadrés de noir en signe de deuil. Et pourtant un grand artiste vient de mourir, un artiste de génie qu'ont poursuivi les haines les plus violentes, qu'ont entouré les témoignages de l'admiration la plus vive. Si le nom de Berlioz n'était pas de ceux que la foule a appris à saluer, il n'en est pas moins illustre, et la

postérité l'inscrira parmi les noms des plus grands maîtres. Son œuvre est immense, l'influence qu'il a exercée sur le mouvement musical de son époque est plus considérable qu'on ne le croit aujourd'hui. Laissez faire le temps et la justice des hommes. L'Allemagne le considérait comme une de ses gloires ; dans la patrie de Beethoven, on l'appelait le Beethoven français, et il était allé à Vienne, à Weimar ou à Berlin, pour oublier les outrages que ses compatriotes ne lui épargnaient guère. Il vous racontera lui-même, dans ses Mémoires posthumes ses chutes les plus immérités et ses triomphes les plus éclatants ; il vous dira avec le même accent de naïveté sincère : Telle œuvre fut sifflée à Paris, et à Vienne elle excita de tels transports, que les musiciens de l'orchestre baisaient les pans de mon habit.

Je ne saurais aujourd'hui, tant ma douleur est profonde, écrire quoi que ce soit qui ressemblât à une étude sur le rôle joué par Berlioz et sur ses œuvres impérissables ; l'admiration que j'avais pour l'artiste égalait mon affection pour l'ami dont les défauts m'attachaient autant que les qualités. Je l'ai vu mourir, et pas une plainte ne s'est échappée de ses lèvres avant qu'elles ne fussent glacées par les premières approches de la mort. Il s'est éteint doucement, ayant perdu, pendant les dernières heures, l'usage de ses facultés. Aux quelques amis qui sont venus lui serrer la main il n'a même pu répondre par une étreinte, par un regard, mais c'était presque une consolation pour ceux qui pleuraient à son chevet que cette expression de douleur vaincue, et de sérénité répandue sur son beau visage. La mort a donc été douce pour ce grand artiste, dont la vie avait été traversée par de si dures épreuves. »

Pour compléter la liste des œuvres musicales de Berlioz, telle qu'elle a été donnée par Fétis, il faut ajouter les ouvrages suivants : 1o. *Béatrix et Bénédicte*, opéra en 2 actes (partition au piano, Paris, in-8o), 2o. *Les Troyens à Carthage*, opéra en 5 actes et un prologue, (id, Paris, Choudens) ; 3o. *La Prise de Troie*, opéra en 3 actes (id, Paris, Choudens) ; 4o. *L'Impériale*, cantate avec chœurs et orchestre ; 5o. huit scènes de *Faust*, tragédie de Goethe (ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec *la Damnation de Faust*, et dont la grande partition manuscrite se trouve au Conservatoire de Paris) ; 6o. *Le Temple universel*, chœur à quatre voix d'hommes, *Prière du Matin*, chant à deux voix avec accompagnement de piano ; *La Belle Isabeau*, conte pendant l'orage, avec chœur, *Le Chasseur danois*, air pour voix de basse (1) ; 7o. Récitatifs pour le *Freischütz* de Weber, lors de la représentation de cet ouvrage à l'opéra. De plus Berlioz a écrit un accompagnement d'orchestre pour la fameuse ballade de Schubert, *le Roi des Aulnes*, et un accompagnement de petit orchestre pour la romance célèbre de Martini, *Plaisir d'amour*. La bibliothèque du Conservatoire, à qui Berlioz avait légué tous ses manuscrits, possède encore de lui les morceaux suivants, qui constituent les envois réglementaires qu'il fit à l'Académie des Beaux Arts, comme prix de Rome, lors de son séjour en cette ville : *Resurrexit et iterum venturus* ; grand chœur avec orchestre (Rome, 1831) ;

(1) Berlioz n'avait épargné personne, on ne lui épargna, en cette occasion, ni les critiques amères, ni les sarcasmes cruels. Voici un échantillon des nombreuses épigrammes qui lui furent adressées au sujet des *Troyens*.

La race des Troyens aux Hector est funeste ;  
L'un périt en héros sans pouvoir les sauver,  
L'autre tombe étouffé dans les plis d'une veste  
En voulant les ressusciter.

(1) Ces quatre compositions ont été indiquées par M. Mathieu de Monter dans la longue étude que cet écrivain a publiée sur Berlioz dans la *Revue et Gazette musicale de Paris* (1870-1871) ; j'ignore si elles ne font pas partie d'un de ses recueils de chœurs et de mélodies.

*Quartetto e Coro dei Maggi*, pour voix mixtes, avec orchestre, (Rome, 1832); *Intrata di Rob-Roy MacGregor*, (Rome, 1832).

D'autre part, on doit ajouter aux productions littéraires déjà signalées de Berlioz les écrits suivants: 1o. *les Grottesques de la musique*, Paris, librairie nouvelle 1859, in-12 (ce livre avait paru précédemment par fragments dans un journal dirigé par Jules Lecomte, *la Chronique parisienne*); 2o. *A travers chants*, Paris, Michel Lévy, 1862, in-12 (volume formé d'articles ou de fragments d'article publié dans le *Journal des Débats*); 3o. *Mémoires d'Hector Berlioz, comprenant ses voyages en Italie, en Allemagne, en Russie et en Angleterre*, 1803-1865, Paris, Michel Lévy, 1870, grand in-8o avec portrait (des fragments de ces mémoires avaient été publiés du vivant de l'auteur, dans le journal, *le Monde illustré*); 4o. *le Retour à la vie*, mélologue faisant suite à la symphonie fantastique intitulée *Episode de la vie d'un artiste*, Paris, Scheslinger, 1832, in-8o de 20 pp. (c'est le livret de cet ouvrage, dont Berlioz avait écrit les paroles et la musique); 5o. *la Damnation de Faust*, légende en 4 parties (les paroles de ce livret, publiées sans nom d'auteur, étaient de Gérard de Nerval, A. Gaudonnière et Berlioz); 6o. *les Troyens à Carthage*, opéra en 5 actes, avec un prologue. (Berlioz avait écrit aussi le livret de cet opéra.)

Les écrits suivants ont été publiés sur Berlioz: 1o. *Berlioz* (dans une galerie biographique intitulée: *Ecrivains et artistes vivants, français et étrangers*, biographies avec portraits, par Xavier Eyma et Arthur de Lucy), Paris, librairie universelle, 1840, in-16; 2o. *Berlioz* par Eugène de Mirecourt, Paris, Havard, 1856, in-32, avec portrait et autographe; 3o. *L'opéra les Troyens au Père Lachaise, lettre de feu Nantho, ex-timbalier soliste, ex-membre de la Société des Buccinophiles* et autres sociétés savantes (M. Er. Thoinan), Paris, Towne, 1863, in-8o; 4o. *Berlioz, son œuvre*, par Georges de Massougnès, Paris, Richault et Dentu, 1870, in-8o.

## Nouvelles Artistiques Canadiennes.

—L'Orphéon de St. Jean d'Iberville a donné un intéressant concert, jeudi, le 28 août, avec le concours de M. Alfred Desève, violoniste.

—L'irréprimable, l'ancien, le vrai Pilon promettait à ses patrons un concert *musical*, à l'occasion de la réouverture récente de son ancien magasin.

—Madame Waters a donné un concert, avec le concours de plusieurs amateurs, à la Salle Victoria de Lachute, jeudi, le 7 août dernier, au bénéfice de l'Eglise Catholique du village.

—À la suite de quelques difficultés survenues entre les officiers des *Queen's Own Rifles* de Toronto, et M. Carey, maître de musique du régiment, celui-ci vient de donner sa démission.

—Nous apprenons que M. —, conducteur de la musique des "Gardes du Gouverneur" à Ottawa, doit bientôt retourner en Angleterre. La lésinerie des des autorités aurait motivé son départ.

—Lundi, le 8 septembre prochain, l'Orphéon Canadien reprendra, à la nouvelle "Salle Ste. Cécile," au-dessus du magasin de musique de M. A. J. Boucher,

(280 rue Notre-Dame,) ses répétitions hebdomadaires interrompues pendant les vacances.

—Dimanche, le 10 août, fête de St. Laurent, le chœur de Notre-Dame de Montréal est allé chanter des vêpres solennelles au village voisin de St. Laurent. M. l'abbé Desrochers, directeur du chœur, ainsi que l'organiste, M. J. B. Labelle, accompagnaient nos excursionnistes-musiciens.

—La *Nouvelle Méthode pratique de Piano* de Ludovic, (superbement édité par la maison A. J. Boucher, et renfermant plusieurs de nos airs nationaux Canadiens,) est celle qui paraît devoir primer cette année, et pour bien longtemps, sur toutes les autres. De beaucoup supérieure à une multitude de méthodes qui se vendent \$1.50 et \$2.00, elle ne coûte cependant que 75 centimes, tous frais de port compris.

—On nous informe, de Carleton, P. Q., que Mlle. Virginie Proulx, si avantageusement connue comme maîtresse de musique et organiste dans cette localité, devra, pour la nouvelle année, enseigner la musique, piano et harmonium, au Couvent de Carleton. Les parents qui, depuis deux ans, ont pu apprécier les progrès faits par leurs enfants, sous la direction de Mlle. Proulx, seront heureux d'apprendre cette nouvelle.

—Les vapeurs *Peruvian* et *Moravian*, arrivés au port dans le cours du mois d'août, apportaient à la maison A. J. Boucher quatre lourdes caisses contenant la plus grande partie de son importation considérable d'automne, et les dernières nouveautés musicales des grands centres artistiques européens, Paris, Londres et Bruxelles. Avis aux artistes, aux professeurs et aux amateurs.

—Nous remercions bien sincèrement le R. P. Adolphe de Doss, S.J., directeur de musique au Collège de St. Servais, à Liège, pour l'obligeant envoi d'une de ses dernières œuvres, publiée par la Maison Muraille,—l'opéra dialogué, en trois actes et en vers, de *Robert Bruce*, représenté si nous ne nous trompons pas, à la distribution des prix du Collège de St. Servais, l'an dernier.

Nous remarquons avec bonheur que le poids des années et les fatigues d'un travail incessant semblent vivifier plutôt qu'affaiblir le talent toujours dispos et fécond du vénérable et vaillant artiste-compositeur. En effet, il ne se passe guère d'année que le R. P. de Doss ne dote le répertoire déjà si riche de St. Servais—disons plutôt le répertoire national belge—d'un ou deux opéras historiques d'une grande valeur artistique. Cette année encore nous voyons exécuter à la récente fête académique du Collège, le 13 août dernier, sa nouvelle ouverture "*des Flavius*" et des fragments de sa nouvelle cantate *La cité des hommes et la cité de Dieu*, dont les magnifiques vers sont dus à Victor de Laprade, de l'Académie Française.

—Les nombreux amis de Madame Petipas apprendront avec une vive satisfaction la nouvelle du prochain retour à Montréal de cette cantatrice estimée. À la suite d'un court mais fort agréable séjour dans le midi de la France, Madame Petipas a dû s'embarquer au Havre, sur le vapeur de la ligne transatlantique partant le samedi, 23 août, à la destination de New-York; elle devra donc nous arriver dans les premiers jours de septembre.

—M. J. B. Morache, qui nous rendait de vaillants services lorsque nous étions chargé de la direction du

chœur de l'Eglise St. Jacques, est maintenant fixé à St. Boniface, Manitoba, où ses précieuses qualités artistiques semblent être mises en réquisition aussi profitablement qu'autrefois à Montréal ; le *Métis* nous apprend que le chœur de chant du Collège de St. Boniface, lors de la distribution des prix, a exécuté, sous son habile direction, plusieurs chœurs qui ont été justement applaudis.

—Mlle. Rosalie Euvrard, l'habile directrice de musique aveugle de l'Asile Nazareth de Montréal, est entrée au Noviciat des RR. Sœurs Grises de cette ville, au commencement de juillet dernier. Le vide sensible causé par son éloignement temporaire de l'enseignement de la musique, qu'elle a porté à un degré de succès si remarquable, pendant ces années dernières, sera comblé par Mlle. Elizabeth Vallée, graduée elle-même de l'Asile Nazareth, et l'une des élèves les plus distinguées de Mlle. Euvrard.

—Nous apprenons avec plaisir que Mlle. Margaret McCarthy, jeune musicienne aveugle et graduée cette année, de l'Asile Nazareth, vient de contracter un engagement avantageux, comme professeur de musique dans l'un des florissants établissements des RR. Sœurs Grises d'Ottawa,—tandis que sa compagne, Mlle. Caroline Laplante, excellente musicienne aussi, est également bien partagée, étant appelée à remplir les mêmes fonctions auprès des RR. Sœurs Grises de St. Benoît.

—Ni la chaleur de la saison, ni l'interruption des vacances ne semblent ralentir le zèle des dévoués musiciens du Gesù. Pendant le mois d'août écoulé, cet excellent chœur nous a donné trois différentes messes en musique, avec accompagnement d'orchestre ; le dimanche 3 août, solennité de St. Ignace, celle de Concone, en *mi* bémol,—lundi, le 11, fête de Ste. Philomène, celle de Battman, en *mi* bémol,—et le dimanche, 17 août, solennité de l'Assomption, celle de D'Archambeau, aussi en *mi* bémol. A ces messes bien réussies, nous devons ajouter les *Saluts*, en musique, de la St. Ignace et de la Ste. Philomène.

—M. Modeste P. Champoux, qui remplissait depuis nombre d'années la charge d'organiste de l'église catholique de Carthage, N.Y., à la satisfaction de tous, vient de contracter un nouvel engagement de même nature, à la belle église de Ste. Lucie, de Syracuse, N.Y. A son nouveau poste, M. Champoux dispose d'un orgue magnifique, à trois claviers et contenant 39 jeux des plus variés ; il dirige également un excellent chœur de chant qui compte déjà vingt-cinq membres zélés. Nous félicitons cordialement M. Champoux sur l'encouragement et les succès que lui ont valu ses talents et son dévouement à son art.

—M. le Chevalier Van Elewyck, musicologue distingué et docteur de l'Université Catholique de Louvain, nous fait l'amabilité de nous adresser le compte-rendu du récent concours et festival musical de Blankenberghe-sur-mer, Belgique. La lutte artistique a été des plus intéressantes, et chaudement contestée par près de 80 sociétés musicales diverses, venues de toutes les parties de la Belgique, de la Hollande et de la France. Outre les nombreux prix d'excellence remportés, il en a été décerné de spéciaux pour le plus grand nombre d'exécutants, pour l'éloignement, et pour le plus bel uniforme,—autant de points

noter et à récompenser lors de nos prochains concours Canadiens.

—Nous avons le plaisir d'annoncer le retour à Montréal de nos artistes distingués, M. et Madame F. Jéhin-Prume, qui reviennent s'y fixer définitivement. Nos *dilettanti* se réjouiront de la perspective prochaine de ces ravissantes soirées musicales que leur ménagent si délicieusement ces éminents virtuoses,—soirées qui nous font complètement défaut depuis si longtemps ; tandis que les violonistes et les chanteurs, sérieusement désireux de se perfectionner dans leurs études respectives, trouveront en M. et Madame Prume des professeurs aussi consciencieux qu'habiles.

Pour toutes informations relatives aux cours de chant et de violon qui s'ouvrent incontinent, s'adresser à la résidence de M. Pietro A. Del Vecchio, No. 231, avenue Laval, ou au magasin de musique de A. J. Boucher, 280, rue Notre-Dame.

—Le *Detroit Society News* publie le compte-rendu extrêmement flatteur d'un concert récemment donné à Fenton, Michigan, par M. Salomon Mazurette, avec le concours de Mlle. Joly et de MM. Luderer et Steers, violonistes. La réputation musicale de notre compatriote Mazurette n'est pas circonscrite par les bornes du vaste Etat du Michigan ; le numéro du 2 août du *New-York Music Trade Review*, peut-être le journal artistiques le plus indépendant et le plus influent qui se publie, consacre près de quatre longues colonnes à la revue et à la critique, fort élogieuses bien souvent, de vingt et une des publications musicales récentes de notre pianiste-compositeur distingué. C'est une approbation qui honore grandement le talent facile de M. Mazurette et dont nous le félicitons bien sincèrement.

—Comment se fait-il que vous obteniez un magnifique piano carré "Hazelton" (*square, grand*) de sept octaves et un tiers, pour la modique somme de \$425 lorsqu'on vous demande \$500 ou \$600 pour un Weber, un Chickering ou un Steinway de même modèle. La raison en est bien simple : le "Hazelton" repose sa réputation sur son mérite *réel*, qu'il ne coûte rien de constater. Les facteurs des autres instruments, du Weber en tête—sentant le besoin de se faire une réputation que leurs qualités ne justifient point toujours, appellent à leur secours une immense réclame. Mais la réclame coûte fort cher, et absorbe à ces facteurs et à leurs agents au Canada seulement, des *milliers* de piastres. Or, qui est-ce qui débourse ces sommes fabuleuses ? Tout bonnement, l'acheteur du Weber, du Chickering, du Steinway, à \$550 ou \$600, qui pourrait trouver un instrument également bon—supérieur bien souvent—pour \$425 ou \$400, en s'adressant à l'agent des "Hazelton," au No. 280 rue Notre-Dame.

—Le concert de M. F. Jéhin-Prume à Trois-Rivières, le 5 août dernier, a été un éclatant succès. Il y avait assistance nombreuse d'élite, et enthousiasme délirant. Nous envions aux *dilettanti* trifluviens la primeur de l'*Introduction et Rondo capricioso*, de Saint-Saëns, dont les a gratifiés l'éminent violoniste, en y ajoutant une étincelante *Polonaise* de Wieniawski, sa brillante fantaisie de *Faust*, et plusieurs autres bijoux empruntés à son répertoire choisi. A Madame Prume, qui reparait pour la première fois depuis son retour

d'Europe, revient une large part des honneurs de cette charmante soirée. Son interprétation de l'air de la *Traviata*, de la chanson de *Manon Lescaut*, du duo de *Paul et Virginie*, (chanté avec M. T. Trudel,) et surtout de la ravissante chansonnette *le Voyage de l'Amour et du Temps*, lui a valu de fréquents rappels et de chaleureux applaudissements. M. Calixa Lavallée a vaillamment rempli, comme d'habitude, la part du programme qui lui était dévolue,—il a surtout magistralement exécuté le *Concerto-caprice* de Mendelssohn. M. T. Trudel a aussi dit plusieurs jolies romances d'une manière fort acceptable; *Violette*, mélodie nouvelle, composée par M. Calixa Lavallée, et dédiée à S. A. R. la Princesse Louise, a surtout été goûté de l'auditoire. Bref, cette soirée est incontestablement la plus belle qui ait encore été donnée à Trois-Rivières.

### NAISSANCES.

A Northampton, Mass., le 8 août, la Dame de M. Alf. Parenteau, ci-devant citoyen du comté de Richelieu, un fils.

A Providence, R. I., samedi, le 23 août, 1879, la Dame de M. Frédéric Bédard, professeur de musique, un fils.

### MARIAGE.

A l'Église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, mardi, le 18 août dernier, par le Révd. Messire Martineau, M. Joseph Morin, gradué de l'Asile des jeunes aveugles de Nazareth et accordeur de pianos, à Mlle. Henriette Laurent, tous deux de Montréal.

### DÉCÈS.

Décédée à Andora, comté de Frédéric, Maryland, dimanche, le 3 août dernier, à l'âge de 64 ans, Dame Emélie Dawson, épouse regrettée de Henry Dielman, Ecr., Docteur en Musique et professeur de musique au Collège de Mt. Sainte Marie, près Emmitsburg, et belle-mère de C. H. Jourdan, Ecr., professeur de physique et de chimie dans cette institution.

A Lachine, samedi, le 23 août dernier, Marie-Joseph-ALFRED, âgé de trois mois, enfant de M. Dominique Ducharme, organiste du Gesù.

### Abonnements reçus dans le cours du mois.

Pour Mai 1879-80,—Mdes. G. Madore, Jos. Comte, —Mlles Manseau, M. A. Joly,—Les couvents de Arichat. Bourbonnais, Oswego, Key-West,—M. l'Abbé Charpentier,—MM. F. A. Lavoie, F. Bédard, S. Mazurette, J. B. A. Mongenais, Alf. Parenteau.

### LECONS DE VIOLON.

M. FRANCOIS BOUCHER

RECEVRA, A SA RESIDENCE,

No. 484, Rue Lagachetiere,

QUELQUES ÉLÈVES POUR

LE VIOLON.

Conditions : - - - \$3.00 par mois.

EDITION DE LUXE.

NOUVEAU ET MAGNIFIQUE

R R G U B I L

DE 115 PAGES,

CONTENANT

SEIZE MELODIES

POUR

CHANT ET PIANO

(Paroles française, espagnols, anglaises  
et italiennes,)

PAR LE

COMTE DE PREMIO-REAL.

QUEBEC, 1879, A. LAVIGNE, EDITEUR.

	Page.
1. Seul.....[ Alone.....	1
2. Peines d'amour..... <i>Penas de Amor</i> .....	11
[Love's anguish.....	
3. Constance..... <i>Constancia</i> .....	18
[Constancy.....	
4. Va, chère, dormir, .....	24
5. Le plus fort..... <i>El mas fuerié</i> .....	27
[The Stronger.....	
6. Un rêve..... <i>Suenos</i> .....	40
[A dream.....	
7. Désillusion..... <i>Desengano</i> .....	49
[Disenchantment.....	
8. Tes beaux yeux..... <i>Tus lindos ojos</i> .....	54
[Thy bright eyes.....	
9. L'Empire de la beauté..... <i>Imperio de la Belleza</i> .....	61
[The Empire of Beauty...]	
10. Maraviglia.....	66
11. Espagne.....	77
12. Serments..... <i>Juramentos</i> .....	83
[The oaths.....	
13. Absence..... <i>Ausencias</i> .....	89
[Absence.....	
14. Crois moi..... <i>'réc n.e.</i> .....	92
[Believe me.....	
15. Tes dons..... <i>Tus prendras</i> .....	102
[Thy charms.....	
16. Je t'aimerai toujours..... <i>Siempre te amaré</i> .....	108
[I will love thee always...]	
Prix du Recueil, broché - - -	\$3.00 net.
"    "    relié - - -	3.50 net.

En vente a Montreal.

Chez A. J. BOUCHER,

EDITEUR DE MUSIQUE,

280, RUE NOTRE DAME.